

1. La définition des projets

1.1 Les projets retenus

Les projets retenus pour l'analyse technico-économique sont :

- *l'élevage en cages*
- *l'élevage en bassins (sans eau chaude)*

rq : un éventuel projet d'élevage en bassin avec eau chaude a été écarté car une très faible probabilité existe de disposer de sites adéquates. Un projet d'élevage en bâtiment avec un circuit ouvert sur eau chaude lui a été préféré.

- *l'élevage en bâtiments avec circuit ouvert et circuit fermé, eau thermorégulée*

1.2 La dimension des projets

Un tonnage à produire selon chaque type d'élevage fut établi, en accord avec les producteurs afin de définir des projets réalistes en l'état actuel des connaissances :

- Elevage en cages :

20 Tonnes de production furent choisis car il s'agit de la limite pour ne pas avoir à effectuer un dossier de déclaration, coûteux et long à établir.

Cet élevage est couplé à une production de poissons d'étang de 50 Tonnes. En effet, il est aujourd'hui impensable qu'une entreprise produisant uniquement 20T de silure puisse fonctionner.

- Elevage en bassins :

80 Tonnes de production, ce qui est supérieur de 10 à 20 Tonnes par rapport aux plus grosses productions actuelles pour ce type d'élevage (*Les Clouzioux, Le Grand Cernéant...*).

Cet élevage est couplé à une production de poissons d'étang de 100 Tonnes.

- Elevage en bâtiments :

200 Tonnes de production, ce qui représente environ le double de la production actuelle avec ce système par l'entreprise TAG. D'autres références (élevages marins par exemple) montrent que ce tonnage est une limite basse (voire insuffisant) pour des investissements si coûteux.

1.3 La méthode d'analyse

Les élevages en cages et en bassins correspondent donc à **des développements sur des entreprises existantes**. L'analyse de ces projets s'effectuera donc en **coût marginal**, c'est à dire selon les charges supplémentaires supportées par l'entreprise de par le développement de l'élevage du silure. Cet élevage du silure bénéficiera des infrastructures et du personnel déjà présent sur l'entreprise.

Les élevages en bâtiments correspondent à **des créations d'entreprises**.

L'analyse des projets doit aboutir au coût de production, en année de routine, avec un découpage des différentes charges. (cf. volume de simulations) Les charges sont établies via des ratios obtenus à partir des visites et des données bibliographiques.

Une montée en puissance progressive et simplifiée est effectuée pour déterminer le temps de retour sur investissement ainsi que des ratios économiques permettant de comparer les projets : VAN, TRI, EBE... .

L'analyse s'arrête au coût de production pour les projets en bâtiments concernant le silure entier. En effet, de tels volumes de production passeront nécessairement par une étape de transformation au sein de l'entreprise. Cela permet d'avoir le coût de production du silure hors toute transformation (absence de l'atelier, pas de personnel...). L'analyse sera donc complète concernant le silure en filets.

L'analyse du projet en bassins est complète sur du silure entier et en filets car la transformation a dans ce cas été traitée comme étant en « sous-traitance » ; une charge globale de transformation a donc été établie.

RQ : Les prix des investissements sont donnés hors taxes.

Le plan de financement n'est pas étudié dans l'analyse.